



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 FEVRIER 2026

Rapport relatif à l'avenant de prolongation du marché conseil, assistance et représentation en justice de l'Office des Transports de la Corse

Le présent marché a été conclu le 22 mai 2023 pour une durée de 36 mois.

Le Groupement a pour mission d'assister l'Office des Transports de la Corse dans le traitement des problématiques juridiques qui se révèlent dans le cadre de l'exercice de ses missions.

Le présent marché avait fait l'objet d'un avenant le 5 mai 2025 afin de répondre aux problématiques de dotation de continuité territoriale.

Cet avenant prévoyait une hausse de 30 000€ du marché afin de répondre à une demande essentielle liée aux missions de l'OTC.

A date, l'OTC souhaite mettre en place un marché d'assistance juridique susceptible de répondre à ses attentes en matière de conseil juridique, de contentieux, de représentation en justice devant les instances de 1^{er} et 2nd degré et ou de conciliation et arbitrage.

La préparation de ce marché nécessite une attention particulière aux vues des enjeux qu'il représente au regard de la complexité des missions de l'établissement.

Le présent marché prendra fin en mai prochain et le contrat qui est en cours de rédaction sera présenté au Conseil d'Administration de l'OTC du mois de juillet.

De ce fait, et afin de maintenir une continuité des services nous souhaitons prolonger le présent contrat de 6 mois, soit jusqu'au 22 novembre 2026.

Cela permettra de rédiger, publier et attribuer le futur marché sans rupture de service.

Cet avenant n'a aucune incidence financière.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.